

CONCOURS PHOTO BLEU BLANC ROUGE 2019

La section bilingue francophone du **Lycée Adam Mickiewicz de Gdynia** a l'honneur d'inviter les élèves des établissements primaires et secondaires (dès la 4^{ème} année de l'école primaire jusqu'au bac) à participer au 5^{ème} Concours national de photographie **Bleu Blanc Rouge 2019**

Le sujet de cette année est « **la fraternité** », un des éléments de la devise française. Comment se traduit la fraternité dans le monde actuel ? Quelle est la définition et la vision de la fraternité des jeunes apprenants de français ? Nous écrivons consciemment le mot fraternité en minuscule parce qu'il s'agit de la fraternité au quotidien. Entre donc dans le thème du concours toute photo unissant la culture et la civilisation françaises avec la fraternité. Les trois couleurs du drapeau français doivent être présentes sur la photo. L'interprétation du sujet est libre.

Les photographies (max 5 par participant) sont à envoyer avant **le dimanche 27 octobre 2019, uniquement sous format électronique** aux adresses suivantes :

bleu_blanc_rouge_sp456@onet.pl – pour les participants des classes 4, 5, 6 de l'école primaire

bleu_blanc_rouge_sp78@onet.pl – pour les participants des classes 7 et 8 de l'école primaire

bleu_blanc_rouge_liceum@onet.pl – pour les participants des écoles secondaires

La cérémonie de proclamation des résultats, accompagnée du vernissage de l'exposition reprenant une sélection de photos du concours **Bleu Blanc Rouge 2019**, se tiendra le **29 novembre 2019 à Gdynia**.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :
slawek_tyborski@hotmail.com.

Règlement

1. Parrainé par l'**Institut français de Pologne**, le concours est organisé par II Liceum Ogólnokształcące im. Adama Mickiewicza z Oddziałami Dwujęzycznymi w Gdyni (ul. Wolności 22b, 81-347 Gdynia, tél/fax : 58 620 17 50, e-mail: sekretariat@iilo.edu.gdynia.pl)

2. Les participants sont répartis en **trois catégories d'âge** :

I. les élèves des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années de l'école primaire

II. les élèves des 7^{ème} et 8^{ème} années de l'école primaire

III. les élèves des établissements secondaires (lycées, technikum, autres).

3. Le but principal du concours est d'encourager les élèves à apprendre la langue française, à développer leur connaissance, à découvrir la culture et la civilisation françaises. Son but plus large est de développer le sens artistique, de faire voir la créativité des auteurs des photos. Le concours vise également à faciliter la coopération des milieux scolaires avec les institutions qui promeuvent la culture. Le thème du

concours : « **fraternité** » peut être interprété par les participants comme ils le veulent, sous les formes les plus diverses.

4. Tout participant doit être lui-même l'auteur des photographies envoyées. **Nous comprenons par l'auteur la personne qui appuie physiquement sur le bouton de son appareil photo ou son téléphone.** Les photos ne peuvent ni avoir été primées dans d'autres concours d'arts plastiques ni publiées (y compris sur Internet).

5. Chaque élève peut envoyer de 1 à 5 photographies **prises par lui-même**, dont chacune sera soumise séparément à l'évaluation du jury. Nous n'acceptons pas de photos prises par deux, trois ou plus de personnes à la fois (dont plusieurs personnes se considèrent comme l'auteur)

6. Les photos **ne peuvent absolument pas être modifiées et retouchées** à l'aide d'un logiciel quelconque d'édition et de traitement d'image.

7. Dans chaque message électronique comportant les photos doivent se trouver le nom et prénom de l'élève et la catégorie (par ex : catégorie III)

Les photos envoyées sans ces informations ne participeront pas au concours.

Chaque photo envoyée doit être signée : le nom et le prénom de l'auteur et le numéro de la photo. Ces informations doivent être inscrites dans le nom de la photo, par ex. Dubois Pierre - 1, Dubois Pierre – 2, Dubois Pierre – 3.

Le nom de la photo commence toujours par le nom de l'auteur !

8. Il faut également envoyer à l'adresse de l'école le document se trouvant à la fin du règlement. Chaque demande de participation ne concerne qu'un seul participant. Plusieurs documents, par exemple des élèves de la même école, du même enseignant, d'un groupe d'amis, peuvent être envoyés dans la même enveloppe.

L'adresse de l'école : II Liceum Ogólnokształcące
Ul. Wolności 22b
81-327 Gdynia
Bleu Blanc Rouge 2019

9. Le concours se déroule en 3 étapes : scolaire (au sein de chaque école, l'enseignant choisit les élèves qui participent au concours), extrascolaire (le jury fait un premier choix de photos pour l'exposition), nationale (le jury décerne les I, II, III prix dans chaque catégorie).

10. Les **résultats de la finale** du concours seront proclamés le vendredi **29 novembre 2019** lors du vernissage à la Galerie d'Art du Lycée Adam Mickiewicz à Gdynia. Y sont cordialement invités tous les participants avec leur professeur ou leurs parents/tuteurs.

Les participants seront informés de leur participation à la sélection finale au plus tard le lundi **18 novembre 2019** via la page électronique de l'école : **lo2gdynia.pl**. Ce jour-là, sur la page de l'école paraîtra également la liste des participants dont les photos ont été sélectionnées pour l'exposition et ceux dont les photos ont été primées d'une distinction.

11. Les **lauréats des I, II et III prix** dans chaque catégorie recevront un diplôme et des récompenses non financières. Le jury du concours se réserve toute latitude pour décerner jusqu'à **3 distinctions** dans chaque catégorie et **le Grand Prix** pour la photo suscitant le plus d'émotions.

12. L'envoi des photos au concours implique le plein accord de l'élève pour le traitement de ses données personnelles dans le cadre du concours et pour la publication des photos avec le nom et prénom de l'auteur sur le site internet de l'école et dans les lieux énumérés ci-après. L'organisateur se réserve le droit de garder les photos envoyées au concours et de les exposer dans le cadre du fonctionnement de la Galerie d'Art du Lycée Adam Mickiewicz et dans d'autres lieux d'exposition, par exemple le centre de l'Alliance Française à Gdansk et à Wrocław, le café « Caffè Anioł » à Gdynia, l'Institut français à Varsovie. L'organisateur se réserve aussi le droit de publier les photos envoyées et primées sur les sites internet des institutions amies.

13. Les photos qui seront exposées et publiées porteront toujours le nom et le prénom de leur auteur écrits de façon lisible.

14. Le jury du concours nommé par le proviseur du Lycée Adam Mickiewicz et le responsable de la Galerie d'Art prend la décision à la majorité des voix. Le jury est composé de membres de l'Association Photographique de Gdańsk et d'artistes photographes de la Triville qui exercent activement leur métier ainsi que d'un représentant de l'organisateur. Les décisions du jury sont définitives et irrévocables.

15. En cas de questions ou de doutes, téléphoner au numéro **668 00 21 75** ou écrire à l'adresse e-mail: slawek_tyborski@hotmail.com

